

PAR COURRIEL

Québec,

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 avril 2025, le député des Îles-de-la-Madeleine déposait un extrait de pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant le maintien intégral de l'offre de services actuelle du Centre local de services communautaires (CLSC) de Pohénégamook.

Aucune décision n'a été prise quant au CLSC de Pohénégamook.

En effet, l'accès aux services et aux soins de santé pour tous les Québécois, qu'ils soient en région ou dans les grands centres, est au cœur des préoccupations de Santé Québec.

Plusieurs initiatives sont en cours pour augmenter l'accès aux services et soins de santé pour les Québécois. Nous déposerons dans les prochains mois la Politique gouvernementale des soins et des services de première ligne qui dressera les grandes lignes d'une première ligne plus forte.

Les CLSC auront d'ailleurs une place importante dans celle-ci. Notre objectif est que 100 % des Québécois soient affiliés à un milieu de soin d'ici l'été 2026.

Pour éviter d'aller à l'urgence, les Québécois ont besoin également de plus de rendez-vous dans les cliniques lorsque leurs besoins ne sont pas urgents. Le projet de loi 106, ainsi que les négociations avec les médecins, vont en ce sens.

... 2

Parallèlement, nous travaillons également à dégager le temps des médecins en réduisant la paperasse, en impliquant davantage les autres professionnels de santé comme les IPS et les pharmaciens pour répondre à différents besoins de santé.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-01394-002